Commission Centrale Sportive

Formule sportive N3 Masculines

(Du 30 au 31 mai 2015)

Introduction:

Les huit équipes classées première de chaque poule de Nationale 3 + l'équipe vice-championne de la REUNION + l'équipe championne de la MARTINIQUE + l'équipe championne de MAYOTTE participent aux phases finales Nationales 3 masculine 2014-2015.

<u>Déroulement sportif :</u>

La phase finale se déroule sur 3 terrains (A, B et C).

Avant le début de la phase finale une réunion technique sera organisée par le Délégué Fédéral avec la présence du Juge-Arbitre, d'un représentant du club organisateur et des entraîneurs des clubs participants.

Déroulement effectué par rapport au classement des finalistes.

1) VOLLEY CLUB HEROUVILLE 7) VOLLEY-BALL ARLESIEN 2) AS CESSON ST-BRIEUC 8) AS CANNES VOLLEY-BALL 2

3) UNION SPORTIVE DE ST ANDRE 9) LA MARTINIQUE
4) ST MICHEL SPORTS MARQUETTE 10) MAYOTTE
5) US MULHOUSIENNE 11) LA REUNION

6) STADE POITEVIN VOLLEY BEACH 2

Les ballons homologués pour la phase finale 2014-2015 sont les « Mikasa MVA 200, MVA 300 » et « Molten V5M5000 ».

Les rencontres se jouent en 2 sets gagnants de 25 points, en cas d'égalité un set de 15 points devra être joué (Victoire 2 points, Défaite 1 point, 0 point par forfait).

Samedi 30 mai 2015:

12h00 : Réunion technique sur le lieu de restauration.

Constitution des poules :

Poules				
1 (Terrain A)	2 (Terrain B)	3 (Terrain C)		
1. VOLLEY CLUB HEROUVILLE	1. AS CESSON ST-BRIEUC	1. LA MARTINIQUE		
2. ST MICHEL SPORTS MARQUETTE	2. UNION SPORTIVE DE ST ANDRE	2. MAYOTTE		
3. US MULHOUSIENNE	3. STADE POITEVIN VOLLEY BEACH 2	3. LA REUNION		
4. AS CANNES VOLLEY-BALL 2	4. VOLLEY-BALL ARLESIEN			



Commission Centrale Sportive Rencontres :

Saison 2014/2015

Horaires	Poule 1 (terrain A)	Poule 2 (Terrain B)	Poule 3 (Terrain C)
13h30	VC HEROUVILLE - AS CANNES VB 2	AS CESSON ST-BRIEUC - VOLLEY-BALL ARLESIEN	MAYOTTE - LA REUNION
15h00	ST MICHEL SP MARQUETTE - US MULHOUSIENNE	UNION SP ST ANDRE - STADE POITEVIN VB 2	LA MARTINIQUE - LA REUNION
16h30	ST MICHEL SP MARQUETTE - AS CANNES VB 2	UNION SP ST ANDRE - VOLLEY-BALL ARLESIEN	LA MARTINIQUE - MAYOTTE
18h00	US MULHOUSIENNE - VC HEROUVILLE	STADE POITEVIN VB 2 - AS CESSON ST-BRIEUC	
19h30	AS CANNES VB 2 - US MULHOUSIENNE	VOLLEY-BALL ARLESIEN - STADE POITEVIN VB 2	
21h00	VC HEROUVILLE - ST MICHEL SP MARQUETTE	AS CESSON ST-BRIEUC - UNION SP ST ANDRE	

A l'issue de la première journée un classement de 1 à 4 ou 1 à 3 est établi par poule.

- 2 points par match gagné, 1 point par match perdu, 0 point par forfait.

Les équipes ayant obtenu le même classement dans des poules différentes sont départagées subsidiairement dans l'ordre suivant :

- par le quotient du nombre de points obtenus par le nombre de matches disputés,
- par le nombre de victoires,
- par le quotient du nombre de sets gagnés par le nombre de sets perdus,
- par le quotient du nombre de points de sets gagnés par le nombre de points de sets perdus dans leurs poules respectives.

L'équipe classée 1ère de la poule C sera sacrée championne des DOM-TOM.

- Les trois équipes classées 1^{ère} de chaque poule et l'équipe classée meilleure 2^{ème} seront qualifiées pour les ½ finale. Ils joueront les places 1 à 4.
- Les deux autres équipes classées 2ème et les deux meilleurs 3èmes joueront les places 5 à 8
- Le moins bon 3^{ème} et les deux 4^{èmes} joueront les places 9 à 11 en poule de 3.

Dimanche 30 mai 2015:

Rencontres:

Horaires	Terrain A	Terrain B	Terrain C
10h00	Second 2 ^{ème} - Second 3 ^{ème}	Moins bon 2 ^{ème} - Meilleur 3 ^{ème}	Moins bon 3 ^{ème} - Moins bon 4 ^{ème}
11h30	Meilleur 1 ^{er} - Meilleur 2 ème	2ème 1 ^{er} - 3ème 1 ^{er}	Meilleur 4 ^{ème} - Moins bon 4 ^{ème}
13h00	Places 5-6 (Vainqueurs matchs 10h00)	Places 7-8 (Perdants matchs 10h00)	Moins bon 3 ème - Meilleur 4 ème
14h30	Finale (Vainqueurs matchs 11h30)	Places 3-4 (Perdants matchs 11h30)	

La remise des récompenses sera effectuée à la fin des rencontres de 14h30. Toutes les équipes doivent impérativement être présentes à la cérémonie des récompenses.